

n'attaquât indistinctement tout le monde & dans tous les pays.

C'est pour répondre à ces objections que Mr. Paulet a publié ce troisième mémoire. Il accable ses adversaires de raisonnemens, d'expériences & de faits. Si l'air, dit-il, se chargeoit de miasmes varioleux, tout ce qui vit dans cet élément, recevrait vingt-cinq mille fois dans ses trachées & dans ses poumons des semences pestiférées sans en être affecté, sans éprouver la moindre incommodité ; ce qui n'est pas vraisemblable. Si la circulation des maladies contagieuses, se faisoit par la voie de l'air, toute la race humaine seroit bientôt exterminée, parce qu'en effet il n'y a pas de barrière qu'on puisse opposer à cette communication. Cependant les Souverains, les magistrats publient, avec raison, des ordonnances pour éloigner ces fléaux, & leurs précautions réussissent toujours. Tout récemment les Turcs avoient apporté la peste dans la Pologne, un fossé creusé profondément par ordre du Souverain & garni d'un cordon de troupes, a arrêté ses progrès ; d'ailleurs si les levains varioleux se volatilisoient, ils perdroient bientôt toute leur activité, ou s'ils ne la perdoient pas, leur action seroit toujours mortelle.

Mr. Paulet tire une preuve plus forte contre les prétendus miasmes, des vapeurs méphitiques. Si l'origine des maux contagieux dériveroit de la fétidité des corpuscules, il s'en suivroit que plus les corps seroient fétides, plus ils seroient pernicioeux ; que l'odeur